



BROCANTE DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (date limite 1^{er} septembre 2025)

REEMPLIR COMPLETEMENT LE FORMULAIRE.

Nom : Prénom :

Adresse : Code Postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Emplacement limité à 3 ou 6 mètres maximum : 3 mètres (3€) 6 mètres (6€)

Rue Choisie : /numéros d'emplacements (numérotation trottoir) :

Si professionnels, à compléter : (KBIS à joindre impérativement) RUES ET NUMEROS SELON DISPONIBILITES

Nom : Société N° RC (professionnel)

Nature des produits

ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR LES PARTICULIERS

Etablie en vertu de l'article R321 – 9 du code pénal)

Je soussigné (e) (nom et prénom) :

Adresse CP : Ville :

N° de Carte d'Identité : ou n° de permis de conduire :

(Joindre obligatoirement une copie)

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Certifie sur l'honneur ne pas participer en qualité d'exposant à plus de 2 manifestations de type Braderie ou Vide Grenier au cours de l'année 2024.

Fait à : le :

Signature.

Conditions générales :

- Cette manifestation est un vide grenier, vous êtes donc responsable de votre étalage.
- La ville de Neuville Saint Rémy décline toute responsabilité (vol, casse, type de produit vendus etc...)
- La Ville de Neuville Saint Rémy se réserve le droit de refuser un exposant s'il estime que la vente du produit fait tort à l'organisateur.
- Pour les **brocanteurs professionnels, artisans et commerçants** une **participation financière de 30,00 €** sera à joindre par **chèque bancaire** à l'ordre de l'A.L.N. au moment de l'inscription (sauf pour les commerçants et artisans neuvillois).
- Pour les brocanteurs particuliers non neuvillois, le règlement (**3 € ou 6 €** emplacement réservé) sera également à joindre au bordereau d'inscription **chèque à l'ordre de l'A.L.N.**

Votre inscription ne sera validée que si nous recevons :

- Le formulaire (correctement rempli), daté et signé, accompagné du versement
- L'attestation sur l'honneur (correctement remplie) datée et signée (particulier uniquement).
- La photocopie recto verso de votre pièce d'identité (particulier et professionnel).
- La photocopie du registre du commerce pour les professionnels.

Fait à : le :

Signature.

Bulletin d'inscription à retourner à : **Mairie de Neuville Saint Rémy – BP7 – 59554 NEUVILLE SAINT REMY**

Ou par mail : flecas@mairie-neuville-st-remy.fr (Caroline GUIDEZ ou Fanny LECAS -service BROCANTE)

Plus d'informations au 03.27.73.30.37